



FÉVRIER 2020

MOBILITÉ, DÉPLACEMENTS, TRANSPORTS

Dans votre commune et la Métropole Toulon Provence Méditerranée(MTPM)

TVD interroge les candidats aux élections municipales.

| | | | |
|--|--|----------|-----|
| Nom de votre liste :La Seyne 2020, l'Énergie Positive | | | |
| Commune :La Seyne-sur-Mer | | | |
| 1 Pour les PIÉTONS et PMR : vous engagez-vous : | | | |
| 1. 1 | - à libérer les trottoirs et les espaces piétons de tous les obstacles et du stationnement sauvage ?- | Oui x | non |
| 1. 2 | -à aménager des réseaux fléchés de cheminement pour les piétons et les personnes à mobilité réduite, pour relier les zones d'habitat et les zones d'activités (écoles, arrêts de transports en commun, services publics) ? | Oui x | non |
| 1. 3 | Que ferez-vous dans votre commune ? Continuer les aménagements piétonniers et PMR à chaque intervention sur la voirie | | |
| 1. 4 | Que ferez-vous au niveau de MTPM ? Continuer les aménagements piétonniers et PMR à chaque intervention sur la voirie | | |
| 2 Pour les CYCLISTES : Vous engagez-vous à mettre en œuvre dans MTPM et dans votre commune les objectifs du PDU ? : | | | |
| 2. 1 | -aménagement d'au moins 150 km d'itinéraires cyclables sécurisés et continus supplémentaires dans MTPM | Oui x | non |
| 2. 2 | - aménagement d'au moins 200 arceaux par an dans MTPM, et 50 abris vélos et 20 garages sécurisés à l'horizon 2025 | Oui x | non |
| 2. 3 | Que ferez-vous dans votre commune ? Conforter la « zone de rencontre » du centre-ville, achever l'offre de voies cyclables de La Seyne à Six-Fours, La Seyne à Ollioules, Toulon-port de La Seyne et port de La Seyne-Les Sablettes-Saint-Mandrier par la restructuration de la corniche de Tamaris. | | |
| 2. 4 | Que ferez-vous au niveau de MTPM ? Conforter la « zone de rencontre » du centre-ville, achever l'offre de voies cyclables de La Seyne à Six-Fours, La Seyne à Ollioules, Toulon-port de La Seyne et port de La Seyne-Les Sablettes-Saint-Mandrier par la restructuration de la corniche de Tamaris. | | |

3 Pour la SÉCURITÉ ROUTIÈRE : vous engagez-vous à apaiser et à sécuriser la circulation :

| | | | |
|---------|---|----------|-----|
| 3. 1 | -en étendant et créant des « aires piétonnes », des « zones de rencontre », des « zones 30 » ? | Oui x | non |
| 3. 2 | -en érigeant votre commune en « Ville à 30 » ? | Oui x | non |
| 3. 3 | <p>Que ferez-vous dans votre commune ?</p> <p>Conforter la « zone de rencontre » du centre-ville, achever l'offre de voies cyclables de La Seyne à Six-Fours, La Seyne à Ollioules, Toulon-port de La Seyne et port de La Seyne-Les Sablettes-Saint-Mandrier par la restructuration de la corniche de Tamaris.</p> | | |
| 3. 4 | <p>Que ferez-vous au niveau de MTPM ?</p> <p>Conforter la « zone de rencontre » du centre-ville, achever l'offre de voies cyclables de La Seyne à Six-Fours, La Seyne à Ollioules, Toulon-port de La Seyne et port de La Seyne-Les Sablettes-Saint-Mandrier par la restructuration de la corniche de Tamaris.</p> | | |

4 Pour les TRANSPORTS EN COMMUN :

| | | | |
|---------|--|----------|-----|
| 4. 1 | Vous engagez-vous à faire aménager un réseau de transport en commun efficace et confortable autour de lignes de tramway, dont la première est déclarée d'utilité publique depuis l'an 2000 ? | Oui x | non |
| 4. 2 | <p>Que ferez-vous dans votre commune ?</p> <p>Améliorer l'offre, l'accès et l'attractivité des transports en commun sur notre territoire : adapter les lignes de bus aux besoins des quartiers (Bois Sacré, Balaguier-Tamaris notamment), créer un appel-bus pour les quartiers collinaires (Brémond, Pignet, Selon, etc.),.</p> <p>Expérimenter la gratuité des transports en commun aux heures de pointe, aux publics les plus éloignés de l'offre.</p> <p>. Limiter la place des véhicules polluants</p> <p>Avec le dispositif métropolitain de circulation différenciée en projet (vignettes Crit'air), limiter la place des véhicules les plus polluants et des voitures individuelles en site urbain dense.</p> <p>Augmenter du nombre de parcs à vélos sécurisés, dont aux pôles multimodaux d'échanges, et des événements de promotion (fête du vélo, corniche sans auto un dimanche par mois, etc.).</p> <p>Accroître l'aide à l'achat de vélos électriques.</p> | | |
| 4. 3 | <p>Que ferez-vous au niveau de MTPM ?</p> <p>Au niveau métropolitain, avec le « RER toulonnais », desservir la gare de La Seyne et son pôle multimodal d'échanges et pousser à l'aménagement d'une future gare demandée à la SNCF pour le pôle d'activités des Playes.</p> <p>Mettre en œuvre du « transport en commun en site propre » pour lequel nous continuerons à plaider pour qu'il</p> | | |

| | |
|--|--|
| | <p>soit sous forme d'un tramway que nous préférons à un « bus à haut niveau de service ».</p> <p>Développer et adapter de nouvelles lignes de bateaux-bus à propulsion hybride, notamment pour les liaisons entre les quartiers Sud et Est et le centre-ville.</p> <p>Augmenter du nombre de parcs à vélos sécurisés, dont aux pôles multimodaux d'échanges, et des événements de promotion (fête du vélo, corniche sans auto un dimanche par mois, etc.).</p> <p>Accroître l'aide à l'achat de vélos électriques.</p> |
|--|--|

5 Pour la DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : vous engagez-vous

| | | | |
|---------|--|----------|-----|
| 5. 1 | <p>- à instaurer une concertation préalable avec les usagers (piétons et PMR, cyclistes, usagers des transports en commun) et les associations d'usagers, avant chaque projet concernant les déplacements ?</p> | Oui x | non |
| 5. 2 | <p>- à mettre en place un comité des usagers qui se réunisse au moins deux fois par an ?</p> | Oui x | non |
| 5. 3 | <p>Que ferez-vous dans votre commune ?</p> <p>Renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction de la commune et de l'intercommunalité, avec les « conseils de quartiers », les « conseils citoyens », les « comités d'usagers des services publics », les « chantiers participatifs », les « assises de la ville », des « assises », thématiques (jeunesse, seniors, mobilités, club des associations, comité des jumelages, etc.)</p> <p>Expérimenter un dispositif de « budgets participatifs autogérés de quartier », dans l'esprit de nos chantiers participatifs de quartiers existants : Place de la Lune, quartier Beaussier, rue Blanqui, jardins partagés de Berthe.</p> <p>Ces instances viendront alimenter les travaux du « Conseil du développement humain et durable » qui devra suivre et accompagner les projets municipaux et métropolitains dans le sens de l'intérêt de la nature et des générations futures.</p> <p>Reconnaître et protéger le rôle critique et délibératif du club des associations, avec lequel nous poursuivons la co-construction d'une politique associative locale volontariste, pour soutenir le dynamisme et la vitalité économique des initiatives associatives et citoyennes du territoire, garantir leur accessibilité à la plus grande partie de la population.</p> <p>Poursuivre la mise à disposition des associations et des habitants du territoire des espaces d'expérimentations et les ressources pour favoriser la collaboration, le lien social, la co-gouvernance, notamment pour :</p> <p>Saint-Elme : dès lors que le ministère des Armées aura rétrocédé le site au Conservatoire du Littoral et à la Métropole, confirmer la vocation d'éducation à l'agriculture de la partie cultivée</p> <p>La Dominante : créer à partir de la dynamique existante, une Maison de l'écocitoyenneté afin d'animer le territoire autour de la sensibilisation et la formation au développement durable</p> <p>Maison de la Forêt de Janas : conforter sa vocation d'éducation scolaire, périscolaire et associative aux enjeux environnementaux de protection de la faune et de la flore, de la lutte contre les incendies.</p> <p>Massif de Sicié : augmenter les temps de découverte active du grand public de la ferme communale de Fabrégas, de l'usine de dépollution des eaux usées Amphitria, avec la Métropole et les acteurs de la protection des forêts.</p> <p>Promouvoir l'accès au public des données environnementales locales</p> <p>Créer un site internet à vocation informative permanente sur les ressources fiables et facilement accessibles à tous. Avec la Métropole, travailler à ce que ces informations conjuguent l'échelle locale et métropolitaine.</p> <p>S'appuyer sur un service public accessible et exemplaire</p> | | |

| | |
|--|--|
| | |
|--|--|

| | |
|---------|--|
| 5. 4 | <p style="text-align: center;">Que ferez-vous au niveau de TPM ?</p> <p>Ces instances de démocratie viendront alimenter les travaux du « Conseil du développement humain et durable » qui devra suivre et accompagner les projets municipaux et métropolitains dans le sens de l'intérêt de la nature et des générations futures.</p> <p style="text-align: center;">Renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction</p> <p>Créer un site internet à vocation informative permanente sur les ressources fiables et facilement accessibles à tous. Avec la Métropole, travailler à ce que ces informations conjuguent l'échelle locale et métropolitaine.</p> |
|---------|--|

| | |
|--|---------------|
| TVD interroge les candidats aux élections municipales | page 3 |
|--|---------------|

| |
|---|
| <p>6 Pour l'ENVIRONNEMENT : Vous engagez-vous à ce que tous les projets concernant les déplacements soient conformes</p> |
|---|

| | | | |
|---------|---|----------|-----|
| 6. 1 | -à la lutte contre la pollution ? | Oui x | non |
| 6. 2 | -à la lutte contre le changement climatique ? | Oui x | non |
| 6. 3 | -à la préservation de la biodiversité ? | Oui x | non |
| 6. 4 | -à la préservation des ressources d'eau douce ? | Oui x | non |

| | |
|---------|---|
| 6. 5 | <p style="text-align: center;">Que ferez-vous dans votre commune ?</p> <p style="text-align: center;">S'appuyer sur un service public accessible et exemplaire</p> <p>Généraliser l'intégration des clauses sociales et environnementales dans nos achats de produits et de services</p> <p>Continuer à développer une politique ambitieuse d'achats publics responsables, incluant des dispositions sociales, environnementales et locales.</p> <p>Élaborer une charte des chantiers propres pour nos chantiers communaux</p> <p>Réduire et valoriser les déchets, privilégier les matériaux recyclés, réduire la consommation d'eau et d'énergie. Promouvoir ces pratiques auprès de la Métropole.</p> <p>Multiplier par 3 le nombre de véhicules communaux électriques</p> <p>La Seyne étant déjà engagée dans une politique volontariste de réduction de son empreinte carbone en se dotant d'une flotte de vélos électriques et en remplaçant progressivement son parc de véhicules essence et diesel par une flotte de véhicules électriques, poursuivre cette démarche et la promouvoir auprès de la Métropole.</p> <p>Confirmer notre démarche vers la priorité au logiciel libre dans le service public pour une informatique au</p> |
|---------|---|

service de l'intérêt général.

Poursuivre le développement de cette priorité aux finances, adopter les parapheurs électroniques, et plus largement développer la dématérialisation des démarches administratives .

Étendre le raccordement des bâtiments publics à nos 2 réseaux de chaleur urbains. afin de chauffer et de climatiser les équipements publics.

Poursuivre le déploiement des bornes de recharges électriques

Favoriser l'installation de structures utilisant de l'électricité non nucléaire (panneaux solaires).

Diminuer les gaz à effet de serre

Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité. Mener à bien notre programme d'aménagement portuaire visant à supprimer les émissions de particules fines et oxydes d'azote par les bateaux en escale et à quai. Soutenir le remplacement de l'activité de ro-ro par remorques tractées par des camions par des wagons sur ligne ferroviaire. Solliciter à cet effet la SNCF pour qu'elle consente à recalibrer les tunnels de la ligne Marseille- Toulon afin d'inciter les entreprises de fret utilisant des conteneurs géants P400 à utiliser le train.

Porter un projet citoyen de production d'énergie verte

Amplifier notre politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation tendant à 100% en énergie renouvelable et locale (centrale de thalassothermie, réseau de chaleur de l'incinérateur de déchets, etc.) des bâtiments publics et privés, d'habitat et de services, avec de nouveaux raccordements, notamment imposés par les prescriptions d'urbanisme dans les sites du Nord de la commune et des Mouissèques, mais aussi des véhicules communaux et éclairage public.

Utiliser les toitures des zones industrielles et commerciales afin d'y installer des panneaux photovoltaïques en favorisant l'émergence de projets de production d'énergie renouvelable portés par les citoyens.

Limiter la place des véhicules polluants

Avec le dispositif métropolitain de circulation différenciée en projet (vignettes Crit'air), limiter la place des véhicules les plus polluants et des voitures individuelles en site urbain dense.

Préserver la biodiversité , les milieux, les ressources, le cadre de vie

. Encourager d'autres habitudes alimentaires

Continuer à augmenter l'alimentation biologique, moins carnée, locale (domaine de Fabrègas et producteurs varois) et équitable dans la restauration collective.

Expérimenter les repas végétariens une fois par semaine dans la restauration communale préscolaire, scolaire et périscolaire.

Soutenir les expérimentations de cultures agricoles urbaines

Réserver dans les projets d'aménagements des espaces pour des projets d'agriculture urbaine : jardins partagés, micro-ferme, fermes urbaines, ruchers, murs végétaux, productions maraîchères sur les toits.

Former les citoyens à la permaculture.

Favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs

Dans la mesure où notre plan d'urbanisme conforte notre stratégie d'accroissement du foncier agricole, accompagner, comme au Domaine de Fabrègas, l'installation de nouveaux agriculteurs dans une logique paysanne.

Accroître notre appui à la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs : mettre en place de marchés de producteurs

Accorder aux habitants un permis de végétaliser l'espace public

Poursuivre notre soutien aux habitants, associations et écoles (outils et conseils) pour planter fleurs et herbes aromatiques dans l'espace public à l'instar de ce qui a déjà été expérimenté place de la Lune, rue Beaussier, et place Galilée.

. Redonner sa place au vivant sur le territoire

Pour redonner sa place au vivant sur le territoire, poursuivre nos maîtrises foncières pour achever les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau), brunes (sol), de la collégiale Saint-Pierre à Balaguier.

Engager une action pour une trame noire (éclairage).

Continuer à [re]créer des espaces naturels dans les zones urbanisées, à inciter à végétaliser les toitures et les façades, à recréer des points d'eaux, à capter l'eau de pluie et l'utiliser pour l'arrosage et les stades, à aménager des zones perméables afin d'absorber le surplus d'eau

(places publiques, parkings...), à imposer une surface minimale de terrain non minéralisé et éco-aménageable sur chaque parcelle constructible.

Réduire et valoriser les déchets de notre territoire

Poursuivre notre démarche, avec le Syndicat intercommunal de transport et traitement des ordures ménagères de l'aire toulonnaise (SITOMAT), visant à impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire, dont nos services associatifs d'échanges.

Installer des containers à consignes avec bons d'achats (par exemple en monnaie locale) dans le centre-ville et aux Sablettes.

Soutenir l'activité de recyclage des boues marines de Brégaillon.

Élargir et promouvoir les usages des composteurs ménagers individuels et collectifs tel que nous l'avons déjà initié avec succès.

Conforter notre dispositif de mise à disposition de poulaillers pour les déchets ménagers.

Assumerons notre charte « zéro plastique sur les plages » et sa mise en œuvre.

Continuer le travail engagé sur le « zéro déchet » de nos marchés de plein vent.

Plaider auprès de la métropole pour la mise en place d'une tarification incitative à la réduction et au tri des déchets pour tous les acteurs du territoire

Continuer à limiter la place de la publicité dans l'espace public

Garantir l'accès à l'eau pour tous

Avec la SEMOP « La Seynoise des Eaux », faute de ressource en eau sur la commune, porter l'exigence d'une livraison d'eau du canal de Provence de qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun, en garantissant le maintien d'un tarif très bas pour les foyers faisant effort de moindre consommation, et des tarifications sociales adaptées.

Avec les bailleurs sociaux, engager un plan d'installation de compteurs individuels dans les résidences qui n'en sont pas dotées et ne peuvent bénéficier du tarif le plus bas.

Hormis pour les communes assurant un service d'adduction de l'eau potable en régie publique, inciter la métropole à opter pour une formule de SEMOP plutôt qu'une délégation de service public.

Lutter contre la précarité énergétique

Continuer à soutenir les rénovations à haute efficacité énergétique en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique, notamment dans nos quartiers

prioritaires « politique de la ville » de Berthe, du centre-ville, et des autres ensembles d'habitat social.

Accueillir et accompagner les citoyens les plus fragiles

Maintenir notre politique volontaire d'accueil, d'accompagnement et de réinsertion des personnes en difficulté : mineurs isolés, jeunes majeurs sans solution, femmes et seniors isolés, victimes de violences intraconjugales, personnes porteuses de handicaps, détenus en fin de peine, etc.

Soutenir les accueils, à dimension humaine et en lien avec les acteurs associatifs, où pourraient se rendre librement les personnes étrangères à leur arrivée sur le territoire, quel que soit leur statut.

Garantir un logement décent pour tous

Poursuivre notre lutte contre les « marchands de sommeil », notamment par la mise en œuvre contraignante du « permis de louer », nos opérations programmées d'amélioration de l'habitat, la rénovation de l'habitat prévue dans le programme de rénovation urbaine du centre-ville, la lutte contre la vacance du logement HLM, la gestion de proximité et prévention des dégradations des habitats des bailleurs sociaux.

Atteindre l'objectif de 25% de logements sociaux sur tout le territoire,

Maintenir la sanction fiscale contre les logements vacants et la taxe sur les résidences secondaires.

Lutter contre la fracture numérique

Dans la suite de ce que nous avons déjà mis en place dans les « relais citoyens », les médiathèques, la « maison des services publics », les « espaces accueil jeunes » et lieux « multi-générationnels », amplifier notre réseau d'accompagnement gratuit à la maîtrise et l'usage du numérique avec une assistance humaine à destination de tous.

Adhérer à la monnaie complémentaire locale

Adhérer à La Fève, monnaie locale complémentaire et citoyenne, la promouvoir auprès des commerçants et artisans du territoire, et initier sa mise en place dans les services publics de la commune, dans les budgets participatifs et dans le soutien aux associations. **Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées de l'emploi par l'économie sociale et solidaire**

En complément de l'ensemble des mesures métropolitaines et communales d'accompagnement de la dynamisation économique de l'industrie, des technologies, du commerce et du tourisme, favoriser l'activité des personnes les plus éloignées de l'emploi et plus particulièrement les jeunes, par une politique de soutien qui anticipera les besoins créés par la transition écologique, en partenariat avec les acteurs de l'économie sociale

6.
6

Que ferez-vous au niveau de MTPM ?

S'appuyer sur un service public accessible et exemplaire

Généraliser l'intégration des clauses sociales et environnementales dans nos achats de produits et de services

Continuer à développer une politique ambitieuse d'achats publics responsables, incluant des dispositions sociales, environnementales et locales.

Confirmer notre démarche vers la priorité au logiciel libre dans le service public pour une informatique au service de l'intérêt général.

Poursuivre le développement de cette priorité aux finances, adopter les parapheurs électroniques, et plus largement développer la dématérialisation des démarches administratives .

Étendre le raccordement des bâtiments publics à nos 2 réseaux de chaleur urbains. afin de chauffer et de climatiser les équipements publics.

Poursuivre le déploiement des bornes de recharges électriques

Favoriser l'installation de structures utilisant de l'électricité non nucléaire (panneaux solaires).

Diminuer les gaz à effet de serre

Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité. Mener à bien notre programme d'aménagement portuaire visant à supprimer les émissions de particules fines et oxydes d'azote par les bateaux en escale et à quai. Soutenir le remplacement de l'activité de ro-ro par remorques tractées par des camions par des wagons sur ligne ferroviaire. Solliciter à cet effet la SNCF pour qu'elle consente à recalibrer les tunnels de la ligne Marseille- Toulon afin d'inciter les entreprises de fret utilisant des conteneurs géants P400 à utiliser le train.

Porter un projet citoyen de production d'énergie verte

Amplifier notre politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation tendant à 100% en énergie renouvelable et locale (centrale de thalassothermie, réseau de chaleur de l'incinérateur de déchets, etc.) des bâtiments publics et privés, d'habitat et de services, avec de nouveaux raccordements, notamment imposés par les prescriptions d'urbanisme dans les sites du Nord de la commune et des Mouissèques, mais aussi des véhicules communaux et éclairage public.

Utiliser les toitures des zones industrielles et commerciales afin d'y installer des panneaux photovoltaïques en favorisant l'émergence de projets de production d'énergie renouvelable portés par les citoyens.

Limiter la place des véhicules polluants

Avec le dispositif métropolitain de circulation différenciée en projet (vignettes Crit'air), limiter la place des véhicules les plus polluants et des voitures individuelles en site urbain dense.

Préserver la biodiversité , les milieux, les ressources, le cadre de vie

Soutenir les expérimentations de cultures agricoles urbaines

Réserver dans les projets d'aménagements des espaces pour des projets d'agriculture urbaine : jardins partagés, micro-ferme, fermes urbaines, ruchers, murs végétaux, productions maraîchères sur les toits.

Former les citoyens à la permaculture.

Favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs

Dans la mesure où notre plan d'urbanisme conforte notre stratégie d'accroissement du foncier agricole, accompagner, comme au Domaine de Fabrégas, l'installation de nouveaux agriculteurs dans une logique paysanne.

Accorder aux habitants un permis de végétaliser l'espace public

Poursuivre notre soutien aux habitants, associations et écoles (outils et conseils) pour planter fleurs et herbes aromatiques dans l'espace public à l'instar de ce qui a déjà été expérimenté place de la Lune, rue Beaussier, et place Galilée.

. Redonner sa place au vivant sur le territoire

Pour redonner sa place au vivant sur le territoire, poursuivre nos maîtrises foncières pour achever les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau), brunes (sol), de la collégiale Saint-Pierre à Balaguier.

Engager une action pour une trame noire (éclairage).

Continuer à [re]créer des espaces naturels dans les zones urbanisées, à inciter à végétaliser les toitures et les façades, à recréer des points d'eaux, à capter l'eau de pluie et l'utiliser pour l'arrosage et les stades, à aménager des zones perméables afin d'absorber le surplus d'eau

(places publiques, parkings...), à imposer une surface minimale de terrain non minéralisé et éco-aménageable sur chaque parcelle constructible.

Réduire et valoriser les déchets de notre territoire

Poursuivre notre démarche, avec le Syndicat intercommunal de transport et traitement des ordures ménagères de l'aire toulonnaise (SITOMAT), visant à impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire, dont nos services

associatifs d'échanges.

Installer des containers à consignes avec bons d'achats (par exemple en monnaie locale) dans le centre-ville et aux Sablettes.

Soutenir l'activité de recyclage des boues marines de Brégaillon.

Élargir et promouvoir les usages des composteurs ménagers individuels et collectifs tel que nous l'avons déjà initié avec succès.

Conforter notre dispositif de mise à disposition de poulaillers pour les déchets ménagers.

Assumerons notre charte « zéro plastique sur les plages » et sa mise en œuvre.

Continuer le travail engagé sur le « zéro déchet » de nos marchés de plein vent.

Plaider auprès de la métropole pour la mise en place d'une tarification incitative à la réduction et au tri des déchets pour tous les acteurs du territoire

Continuer à limiter la place de la publicité dans l'espace public

Garantir l'accès à l'eau pour tous

Avec la SEMOP « La Seynoise des Eaux », faute de ressource en eau sur la commune, porter l'exigence d'une livraison d'eau du canal de Provence de qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun, en garantissant le maintien d'un tarif très bas pour les foyers faisant effort de moindre consommation, et des tarifications sociales adaptées.

Avec les bailleurs sociaux, engager un plan d'installation de compteurs individuels dans les résidences qui n'en sont pas dotées et ne peuvent bénéficier du tarif le plus bas.

Hormis pour les communes assurant un service d'adduction de l'eau potable en régie publique, inciter la métropole à opter pour une formule de SEMOP plutôt qu'une délégation de service public.

Lutter contre la précarité énergétique

Continuer à soutenir les rénovations à haute efficacité énergétique en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique, notamment dans nos quartiers

prioritaires « politique de la ville » de Berthe, du centre-ville, et des autres ensembles d'habitat social.

Accueillir et accompagner les citoyens les plus fragiles

Maintenir notre politique volontaire d'accueil, d'accompagnement et de réinsertion des personnes en difficulté : mineurs isolés, jeunes majeurs sans solution, femmes et seniors isolés, victimes de violences intraconjugales, personnes porteuses de handicaps, détenus en fin de peine, etc.

Soutenir les accueils, à dimension humaine et en lien avec les acteurs associatifs, où pourraient se rendre librement les personnes étrangères à leur arrivée sur le territoire, quel que soit leur statut.

Garantir un logement décent pour tous

Poursuivre notre lutte contre les « marchands de sommeil », notamment par la mise en œuvre contraignante du « permis de louer », nos opérations programmées d'amélioration de l'habitat, la rénovation de l'habitat prévue dans le programme de rénovation urbaine du centre-ville, la lutte contre la vacance du logement HLM, la gestion de proximité et prévention des dégradations des habitats des bailleurs sociaux.

Atteindre l'objectif de 25% de logements sociaux sur tout le territoire,

Maintenir la sanction fiscale contre les logements vacants et la taxe sur les résidences secondaires.

Lutter contre la fracture numérique

Dans la suite de ce que nous avons déjà mis en place dans les « relais citoyens », les médiathèques, la « maison des services publics », les « espaces accueil jeunes » et lieux « multi-générationnels », amplifier notre réseau d'accompagnement gratuit à la maîtrise et l'usage du numérique avec une assistance humaine à destination de tous.

Adhérer à la monnaie complémentaire locale

Adhérer à La Fève, monnaie locale complémentaire et citoyenne, la promouvoir auprès des commerçants et artisans du territoire, et initier sa mise en place dans les services publics de la commune, dans les budgets participatifs et dans le soutien aux associations.

Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées de l'emploi par l'économie sociale et solidaire

En complément de l'ensemble des mesures métropolitaines et communales d'accompagnement de la dynamisation économique de l'industrie, des technologies, du commerce et du tourisme, favoriser l'activité des personnes les plus éloignées de l'emploi et plus particulièrement les jeunes, par une politique de soutien qui anticipera les besoins créés par la transition écologique, en partenariat avec les acteurs de l'économie sociale

| |
|--|
| |
|--|

| |
|--|
| |
|--|

| | | | |
|----------|---|-----------------|------------|
| 7 | Vous engagez-vous à nommer un adjoint affecté spécifiquement aux déplacements en modes doux qui sera l'interface entre les usagers (piétons, cyclistes, usagers des transports en commun) et la commune ainsi que MTPM et le garant de la priorité donnée aux modes doux ? | Oui x | non |
|----------|---|-----------------|------------|

| | |
|----------|----------------------|
| 8 | Vos remarques |
|----------|----------------------|

| | |
|----------|--|
| 9 | Quels sont vos projets prioritaires ? |
| | Rénovation du centre ville Mobilités (transport en site propre, modes doux) Reconversion des ateliers mécaniques Rénovation de la corniche de Tamaris Tranquillité publique et cohésion sociale |

| | |
|--------|-------------|
| Date : | Signature : |
| | |
| | |

Nous serons attentifs à vos réponses et réalisations futures. Contactez-nous : : 06.18.16.31.27

Retour souhaité avant le 1er Mars 2020 à : tvdeplacements@gmail.com

Association Loi 1901 du 18 juin 1980

Agréée au titre de la protection de la nature, de l'environnement et du cadre de vie le 13 mars 1984.

Droits des piétons, des cyclistes, des usagers des transports en commun.

Membre de « 60 Millions de piétons », « FNAUT », « FUB », « Rue de l'Avenir », « AF3V », « Atmosud »